



Comment devenir une école du réseau ?

Les écoles sont appelées à aménager, avec tous les acteurs concernés, un lieu de vie :

- où l'on cherche à promouvoir la santé,
- où les ressources de chacun sont reconnues et valorisées
- où se développent des ressources collectives de résolution de problèmes
- où les facteurs de risques sont identifiés et réduits
- où tous les acteurs se sentent à l'aise et bénéficient ainsi des conditions optimales de réussite.

Les écoles qui veulent adhérer au réseau doivent remplir les conditions suivantes:

Une analyse de la situation est réalisée

- recenser tout et faire une liste
- voir ce qui est déjà fait, qui y est associé et ce qui pose problème
- une vue d'ensemble qui permettra aussi de déterminer ce que l'école souhaite entreprendre
- lister les besoins

Un plan d'action est établi pour les 3 ans à venir

- fixer des priorités
- formuler des objectifs
- mettre au point un programme
- prendre des décisions
- Quels sont les thèmes que nous voulons aborder ? Qui doit y travailler ?

Un groupe de pilotage est nommé et chargé du suivi du projet

- un groupe de travail - un groupe santé (avec ou sans directeur) est mis en place
- une personne de contact assure la coordination.

Remplir la convention d'adhésion

- faire signer la convention par la coordinatrice cantonale (Maude Simon / Santé bernoise)
- une copie est remise par la coordinatrice au réseau suisse
- (fêter l'entrée)
- (convier la presse)

Un soutien de la direction de l'école ou que celle-ci en assure le leadership

- toute l'école est informée, les élèves, les parents, la commission d'école, le conseil des parents, etc..

